

a) Solliciter la libéralité des individus et des pouvoirs en faveur des établissements d'éducation catholiques ;

b) Encourager, dans les maisons d'éducation, l'enseignement des vérités sociales et la pratique des devoirs sociaux ; spécialement, dans les universités assurer la fondation de chaires d'économie politique de sciences sociales ;

c) Fonder, organiser et soutenir des bibliothèques régionales, paroissiales, publiques et de circulation ;

d) Établir, organiser et diriger des cercles d'études sociales, des conférences et des congrès ; provoquer l'examen des problèmes sociaux et la recherche de meilleures solutions ;

e) Créer des journaux catholiques ; étendre la circulation de la bonne presse ; engager les journalistes à s'occuper de l'action sociale, et organiser la collaboration des écrivains catholiques ;

f) Publier et répandre un *Bulletin* traitant des questions qui intéressent directement l'association, des livres, brochures, revues et feuilles de propagande, destinés à défendre la "foi, à familiariser le peuple avec les vérités chrétiennes et sociales, et en général favoriser la diffusion d'une saine littérature ;

2^o Pour opérer l'union des forces catholiques, l'Association emploie, entre autres, les moyens suivants :

a) Enrôler les catholiques dans ses rangs ;

b) Grouper, développer et perfectionner les associations catholiques existantes, telles que sociétés de Saint-Vincent-de-Paul, confraternités du Tiers-Ordre, sociétés de Tempérance, sociétés de Secours mutuel, sociétés de Crédit, associations de la Jeunesse catholique, Unions